

BERNAY-SAINT-MARTIN

Plein les oreilles des éoliennes



Photo Jean-Philippe BECQUET.

En service depuis le mois de juillet 2007, le parc éolien de Bernay-Saint-Martin commence à faire du bruit, au propre comme au figuré. Les huit machines sont jugées encore plus bruyantes que celles de Saint-Crépin par les riverains aujourd'hui organisés en collectif. Paradoxe, ce sont les habitants des communes voisines qui sont les plus incommodés.

ÉOLIENNES

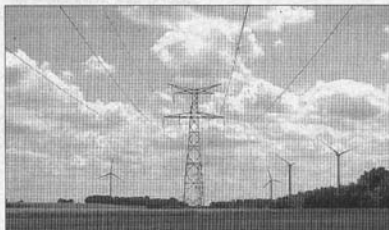
Vouf... vouf... fait l'éolienne

Mis en service en juillet 2007, le parc éolien de Bernay-Saint-Martin commence à faire du bruit, au propre comme au figuré.

» Jean-Philippe BÉQUET.

On aurait pu parler de projet exemplaire dans la mesure où le projet de parc éolien de Bernay-Saint-Martin n'a guère suscité d'opposition ni de controverse. Pourtant, depuis sa mise en service, un colère sourd et se fait entendre aujourd'hui par la voie des médias puisque le canal "diplomatique" est resté muet.

Ce parc éolien c'est huit machines de 1,5 MW de puissance et 118 mètres de hauteur en bout de pale, identiques à celles de Saint-Crépin. Elles ont été implantées au lieu-dit "La Butte-de-Pau", en limite de commune de Saint-Mard et c'est là que le bât blesse. « La commune et les habitants de Bernay-Saint-Martin retirent tous les bénéfices de ce parc, alors que nous, qui n'avons rien demandé et qui ne sommes pas de cette commune, nous en subissons les conséquences », affirme Jean-Pierre Bourdon,



» La campagne envahie par des géants bien bruyants. (photo J.-P. B.)

résident de Charentenay et responsable du collectif des riverains du parc éolien de Bernay-Saint-Martin. L'éolienne la plus proche de la première habitation de Bernay-Saint-Martin est en effet à 2 300 m... du cimetière. Son bruit ne devrait pas déranger les résidents.

Les 300 habitants des villages et hameaux voisins ont, quant à eux, une vue imprenable sur les huit machines dont les plus proches ne sont qu'à 850 m des maisons. Si la nuisance visuelle est une notion subjective, ils ont surtout le bruit. Ou plutôt les bruits, il y a celui de la pale qui passe devant le fût, celui de la génératrice et divers autres décrits par les riverains, tous différents en nature et en intensité

selon la force et la direction du vent.

40 décibels au pied des machines

À Charentenay, M^{me} Zezien en a plein les oreilles, de ces éoliennes qui trônent au bout de son jardin. Comme elle n'a pas sa langue dans sa poche, elle a pris directement contact avec La Française d'éoliennes, le promoteur, pour lui signifier que ses machines incommodaient ses tympans et son système nerveux. À ce titre, elle brandit un certificat médical en bonne et due forme, faisant état des d'hyper-tension, de stress et d'insomnie induite au contexte environnemental. Sans nouvelles de La Française d'éoliennes, elle a télé-

phoné à la mairie de Bernay qui lui rétorque que le promoteur va faire le nécessaire. Retour à la case départ pour M^{me} Zezien qui, excédée menace d'alerter la presse. « Je leur ai dit, j'en ai marre, je vais alerter la presse. La personne m'a dit : surtout ne faites pas ça ! Je dois vous dire que je vis un enfer. Certains jours, je dois fermer mes portes et mes fenêtres. J'ai pourtant du double vitrage et j'entends encore le bruit dans ma maison. Aujourd'hui, nos maisons, elles ne valent plus rien. Qui voudra les acheter si on veut les vendre ? »

Selon Michel Broncard, auquel le collectif a demandé conseil en sa qualité de président de l'association "Vent de contraste", le parc de Bernay-Saint-Martin est encore plus bruyant que celui de Saint-Crépin. Question de configuration géographique. Le cabinet acoustique de la Française d'éoliennes est bien venu faire des mesures, fin décembre, « mais ils l'ont fait au pied des éoliennes, là où ça ne fait pas le plus de bruit, précise M^{me} Zezien. Ils ont quand même mesuré 40 décibels. Je leur ai dit de venir mesurer chez moi... Je les attends toujours... »

Le 10 janvier 2008, le collectif et Michel Broncard étaient reçus par le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély à qui ils ont demandé de faire jouer de suite le principe de précaution, c'est-à-dire l'arrêt de la totalité du

parc la nuit. « Nous savons que fin décembre, le sous-préfet a reçu un courrier du promoteur dans lequel ce dernier reconnaît les nuisances, qu'il avait décidé d'arrêter trois machines, mais tous les riverains constatent que ça n'a pas été fait ». Jean-Pierre Bourdon, considère lui, que d'un bout à l'autre du projet « on a menti. Dans son rapport, le commissaire-enquêteur consistant qu'il n'y aura aucune nuisance, ni en bruit, ni en réception télé. Tout devait aller bien. Voyez ce qu'il en est aujourd'hui... On a menti à la population. Il y a eu des problèmes de réception de télévision, mais là, c'est passé avec une facilité, une gentillesse incroyable. Les antennes ont été changées, rapidement, comme si remettre la télé en fonctionnement suffisait à faire oublier les bruits des éoliennes. Maintenant, on est face aux éoliennes, face aux problèmes et il faut faire le nécessaire pour que ça change ».

Est-ce que ça changera ? La suite à lire probablement dans les prochains numéros.

Contacts :

Collectif des riverains du parc éolien de Bernay-Saint-Martin. Jean-Pierre Bourdon. Tél. : 06 07 11 92 28.

Association Vent de Contraste en Pays d'Aunis et Pays des Vals de Saintonge. Michel Broncard. Tél. : 06 23 80 71 93.